

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/1243 10 October 2019

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Slovaquie

1243e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date: jeudi 10 octobre 2019

Ouverture: 10 heures Clôture: 12 h 55

2. Président : Ambassadeur R. Boháč

M. S. Kantor

3. <u>Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU CENTRE DE

PRÉVENTION DES CONFLITS

Président, Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/161/19/Corr.1 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1106/19 OSCE+), Finlande-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/113/19), Azerbaïdjan (PC.DEL/1125/19 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1122/19 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1127/19 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1120/19/Corr.1), Norvège (PC.DEL/1131/19), Biélorussie (PC.DEL/1110/19 OSCE+), Albanie, Géorgie (PC.DEL/1121/19 OSCE+), Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

a) Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale de la Crimée par la Russie : Ukraine (PC.DEL/1107/19 OSCE+), Finlande-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande,

le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/114/19), Suisse (PC.DEL/1124/19 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1123/19 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Canada (PC.DEL/1119/19 OSCE+)

- b) Situation en Ukraine et nécessité de mettre en œuvre les accords de Minsk : Fédération de Russie, Ukraine
- c) Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, observée le 10 octobre : Finlande-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; ainsi que l'Andorre, l'Australie (partenaire pour la coopération), la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1115/19), Norvège (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse) (PC.DEL/1132/19), Fédération de Russie (PC.DEL/1108/19), Espagne (annexe), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1118/19), Biélorussie (PC.DEL/1111/19 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENCE EN EXERCICE

- a) Négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 », qui se déroulent à Bratislava les 9 et 10 octobre 2019 : Président
- b) Vingt-sixième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, qui se tiendra les 5 et 6 décembre 2019 à Bratislava : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/170/19 OSCE+): Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances
- b) Participation du Secrétaire général à une réunion du Groupe des amis de la jeunesse et de la sécurité de l'OSCE, tenue le 4 octobre 2019 : Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)
- c) Participation du Secrétaire général à la Conférence régionale de haut niveau de l'OSCE sur le rôle des technologies numériques dans la réduction des risques de corruption, tenue à Almaty (Kazakhstan) les 7 et 8 octobre 2019 : Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)
- d) Participation du Secrétaire général à la Conférence sur la fuite des cerveaux et la migration internationale du capital humain qualifié de l'Europe centrale et orientale et de l'Europe du Sud-Est vers l'Europe occidentale, tenue à Vienne le 7 octobre 2019 : Directeur par intérim du Département de l'administration et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)

- e) Quatrième Cours sur la médiation organisé par l'OSCE à Frauenkirchen (Autriche) du 6 au 11 octobre 2019 : Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)
- f) Réunions informelles avec les chefs des opérations de terrain de l'OSCE, prévues à Vienne du 18 au 28 octobre 2019 : Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)
- g) Présentation, le 8 octobre 2019 à Tirana, des résultats de l'étude sur le bien-être et la sécurité des femmes effectuée en Albanie sous la direction de l'OSCE: Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)
- h) Appel à candidatures pour les postes de spécialistes de l'évaluation à pourvoir par détachement au Bureau du contrôle interne : Directeur par intérim du Département de la gestion et des finances (SEC.GAL/170/19 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Semaine russe de l'énergie 2019, qui s'est déroulée à Moscou du 2 au 5 octobre 2019 : Fédération de Russie (PC.DEL/1109/19)
- b) Élections présidentielles devant se tenir en Roumanie le 10 novembre 2019 : Roumanie

4. Prochaine séance :

Jeudi 17 octobre 2019 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/1243 10 octobre 2019 Annex

FRENCH

Original: SPANISH

1243^e séance plénière

Journal n° 1243 du CP, point 2 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Le 10 octobre, nous célébrons la Journée mondiale contre la peine de mort et, depuis 2007, la Journée européenne contre la peine de mort. À l'occasion de la dix-septième Journée mondiale contre la peine de mort, le Gouvernement espagnol réaffirme son opposition à la peine capitale.

Monsieur le Président,

L'Espagne s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort. Dans le même temps, nous souhaiterions faire la déclaration suivante.

Une tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort est observée depuis des décennies. À l'heure actuelle, plus des deux tiers des pays n'appliquent pas la peine de mort.

La lutte contre la peine capitale restera une priorité de la politique étrangère espagnole, aux côtés des autres pays de l'Union européenne et des 22 pays qui composent le groupe de soutien de la Commission internationale contre la peine de mort. Le Gouvernement espagnol continuera d'exhorter les gouvernements des États favorables au maintien de la peine de mort à limiter les cas d'application de cette peine et à imposer des moratoires en vue de son abolition définitive. De même, il demandera instamment aux États qui ont présenté des projets de loi rétablissant la peine de mort de les retirer et de maintenir l'abolition afin de respecter le droit fondamental à la vie.

L'Espagne a participé au septième Congrès mondial contre la peine de mort, qui s'est tenu à Bruxelles en février dernier. En décembre 2018, 121 États membres de l'ONU ont voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale relative à un moratoire. Le Gouvernement espagnol continuera de promouvoir l'abolition dans les instances multilatérales, en particulier en tant que membre actuel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

L'Espagne continuera de soutenir la Commission internationale contre la peine de mort, basée à Madrid et fondée en 2010 à l'initiative du Gouvernement espagnol, ainsi que les initiatives multilatérales et de la société civile en faveur de l'abolition universelle.

La délégation de l'Espagne demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.